

Le 07/09/2026 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Roanne | Temps de lecture : +/- 2 minutes

Sécheresse | Roanne continue de privilégier une gestion rigoureuse de l'eau en ville

Depuis le 19 août, la Ville de Roanne et d'autres territoires autour du fleuve Loire sont passés au niveau « crise », le plus haut niveau d'alerte sécheresse, par arrêté préfectoral. Afin de préserver les milieux aquatiques et les activités prioritaires, les restrictions d'usage autour de la consommation d'eau ont été accentuées. Comment la Ville de Roanne, déjà engagée depuis des années à réaliser des économies d'eau, travaille-t-elle face à ces mesures alors que l'usage de l'eau potable reste actuellement restreint aux besoins essentiels ?

COMMENT LES ESPACES VERTS OEUVRENT FACE AUX MESURES

Non, la Ville de Roanne ne s'arroge pas le droit d'utiliser l'eau potable en période de restriction ! Dans une démarche de développement durable, la municipalité œuvre naturellement à une transition plus écologique de son emploi quotidien de l'or bleu, en se contentant de la pluie. Une gestion naturaliste où la Ville laisse s'exprimer la Nature ! À ce titre, la Ville s'emploie de plus en plus à s'orienter vers des espèces résistantes à la sécheresse, requérant peu d'eau sinon de la pluie et se passant volontiers d'un arrosage de la main de l'homme.

ARROSAGE ET ENTRETIEN : LES CAMIONS CITERNES UTILISENT DE L'EAU DE RÉCUPÉRATION

L'usage de l'eau potable reste restreint aux besoins essentiels (hygiène, agriculture, économie...) et l'usage de l'eau de pluie reste autorisé. Puisque chaque goutte compte, les nôtres sont réemployées !

Les deux camions citernes (jusqu'à 9000 m³) du pôle environnement, qui parcourent les quartiers de la ville, utilisent de l'eau de pluie récupérée pour l'arrosage des plantations et l'entretien de l'espace public. Le nettoyage de voirie n'étant pas considéré comme un usage de salubrité publique, il serait donc interdit à Roanne s'il était réalisé à partir d'eau potable. Ainsi, nos agents agissent pour la planète, pas contre les règles !

En cette période de sécheresse, la Ville de Roanne n'utilise plus le réseau d'eau courante et puise aussi dans ses réserves – des cuves enterrées au niveau des serres municipales – et dans des puits disséminés sur la commune à l'aide de pompes de relevage.

Depuis trois ans, la municipalité récupère par ailleurs régulièrement l'eau utilisée pour le nettoyage des filtres des piscines du Nauticum pour tout réemploi. Soit 15 m³ réemployés à bon escient, qui lui garantissent des

stocks conséquents d'eau.

UNE NOUVELLE CUVE DE RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE RUE SALENGRO

Depuis ce lundi **7 septembre**, la **Ville de Roanne** procède à l'**installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie rue Salengro, aux abords de la maison de santé**. Au cœur du nouveau quartier Foch-Sully, ce contenant de 50m³ servira **au remplissage des balayeuses et autres besoins en eau** de la commune. Le trop-plein de la cuve sera branché dans le collecteur rue Diderot.

Attention, dans le cadre de ce chantier d'une durée de trois semaines, des **perturbations de circulation** sont annoncées :

- **La circulation rue Salengro**, entre la rue Diderot et l'accès souterrain à la maison de santé, **est interdite**.
- Les **accès aux parkings** sont possibles depuis le bas de la rue Salengro.
- Les accès aux parking Foch/Sully, Verdun, Salengro, Charles de Gaulle seront maintenus par la rue Diderot.

Vous remerciant par avance pour la diffusion de ces informations.

VOS CONTACTS

Ville de Roanne

Yannick Vernay

Attaché de presse

04 77 23 20 37

06 42 47 25 78

yvernay@roannais-agglomeration.fr